

SNCS-HEBD0 05 n°9

31 mars 2005

*Nous voulons une loi pour la recherche
Manifestation nationale le samedi 2 avril
Pour Paris : rendez-vous square du Temple à 15 h*

Les confédérations et fédérations syndicales ont eu une 3^e rencontre avec le ministre de la Recherche. Malgré des propos rassurants, il n'est pas certain que la loi soit promulguée avant la fin de l'année. Les organisations syndicales ont réclamé un collectif budgétaire, dès cette année, pour anticiper les recrutements et les augmentations de crédits nécessaires afin d'atteindre les 3 % du PIB à l'horizon 2010. La réponse du ministre a été négative. Seule la mobilisation des personnels dans l'action fera bouger le gouvernement. C'est ce que nous avons obtenu l'an dernier pour la recherche. C'est ce que nous avons obtenu, pour une partie de nos revendications salariales, le 10 mars. Venez nombreux aux manifestations organisées le samedi 2 avril.

Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS

Dans une de ses revues, *Le quatre pages* du 15 juin 2004, le Commissariat général du plan estime que la R&D en France devra recruter entre 14 000 et 24 000 personnes par an pour atteindre l'objectif de 3 % du PIB. Lors de l'entrevue d'hier soir, François d'Aubert estime que les besoins de notre pays en matière de recherche se situent entre 50 000 à 100 000 emplois supplémentaires qui se répartissent à peu près à parts égales entre le public et le privé. Ces chiffres correspondent aux nôtres.

La fourchette indiquée par le ministère signifie qu'il faudrait entre 25 000 et 50 000 emplois supplémentaires pour le secteur public. Rappelons que pour 2004-2005, il n'a été créé que 1150 postes de titulaires, soit 575 en moyenne annuelle. On est très loin des 5 000 à 10 000 postes de titulaires qu'il faudrait créer dès le budget 2006. À cette question précise, le ministre ne répond pas. Il se contente d'affirmer qu'il y aura augmentation de l'emploi statutaire sans préciser combien.

Le ministre indique qu'un effort particulier doit être fait pour décharger, sur la base d'un projet de recherche évalué, les jeunes maîtres de conférences. Maurice Hérin, pour le Snesup, rappelle que les Etats généraux demandent la création de 2200 postes d'enseignants-chercheurs chaque année. Il est demandé le retour aux 150 heures d'équivalent TD contre les 192 actuelles.

Les syndicats soulignent la priorité qui doit être donnée à la lutte contre la précarité. Le ministre souligne qu'il s'emploie à régulariser les emplois sur « libéralité », emplois qui n'ont pas de couverture sociale. Les allocations de recherche du ministère devraient être indexées sur l'inflation.

Devant l'ampleur de l'effort à fournir, les organisations syndicales demandent un collectif budgétaire pour obtenir des créations de postes par anticipation. C'est ce qui a eu lieu l'an passé.

Le dernier point de l'ordre du jour était consacré à la recherche partenariale. Cette partie est celle qui est le plus développée dans le texte de la Lopri. Le gouvernement envisage de relancer la recherche industrielle et la recherche partenariale par le biais d'avantages fiscaux. Beaucoup de critiques se sont exprimées sur le crédit d'impôt recherche (Cir) qui s'élève aux environs d'un milliard d'euros alors que les dépenses de recherche du secteur privé sont de 19 milliards d'euros. Le ministre lui-même a fait remarquer que la recherche privée fonctionne mieux en Allemagne bien qu'il n'y ait pas de Cir dans ce pays. Le ministre fait d'une nouvelle mesure de réduction d'impôt des sociétés (2,5 %) à condition qu'elle soit reversée à des laboratoires de recherche. Bonjour le pilotage !

Vu que le gouvernement n'envisage, selon ses dires, que des créations d'emploi, la CGT a demandé un moratoire sur les emplois de recherche dans les entreprises privées. Pas de réponse.

Enfin le ministre a plaidé pour que les laboratoires publics commercialisent leurs découvertes. Un débat sur la notion de bien public s'est alors engagé, débat qui a paru incongru au ministre.

Nous sommes loin d'avoir gagné. La communauté doit continuer à se mobiliser comme elle l'a fait le 4 février et le 9 mars, en participant largement aux manifestations organisées le 2 avril pour l'éducation et la recherche.